

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026-023

Séance du 03 MARS 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 18
Qui ont pris part à la délibération : 14
Date de la Convocation : 24/02/2026
Convocation affichée et diffusée le : 24/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. GAY Richard, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. MEISSIMILLY Franck, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément M. ROCHE Gilles et Mme SOUZY Eva.

ABSENT :

POUVOIR :

Mme GENEVOIS Annie a donné pouvoir à Mme MARTIN GAJAC Corinne

Monsieur Sylvain PERRAUD a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Subventions aux associations pour l'année 2026

Il est procédé à la présentation des demandes de subvention reçues. Il convient de se prononcer sur les attributions des subventions aux associations.

Compte tenu que certains élus sont responsables d'association, la discussion et le vote se font en fonction des associations concernées.

Ne prennent pas part aux votes compte tenu de leur implication dans certaines associations subventionnées : Richard Gay, Daniel Aknin, Jean Da Costa, Gilles Grossat, Christophe Henry,

Approuvé à la majorité des votants.

Sont votées pour 2026 les subventions suivantes :

	BP 2025	Versé 2025	BP 2026
ASSOCIATIONS COMMUNALES	18 100,00 €	16 500,00 €	18 600,00 €
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	- €		- €
AMICALE DE PECHE DU FORMANS	250,00 €	250,00 €	250,00 €
ASSOCIATION TENNIS CLUB DE ST DIDIER	250,00 €		250,00 €
ASSOCIATION ENTENTE DE CHASSE			
ASSOCIATION FORMALIENNE EXPLORATION	250,00 €	250,00 €	250,00 €
ASSOCIATION PASSAGE A L'ACTE	250,00 €	250,00 €	250,00 €
UNION SPORTIVE DU FORMANS (SDF-St Bernard)	250,00 €		250,00 €
ASSOCIATION RENCONTRES ET LOISIRS DU FORMANS	250,00 €	250,00 €	250,00 €

ASSOCIATION LES CAVALIERS DU FORMANS	250,00 €	250,00 €	250,00 €
Octobre en Formans	250,00 €	250,00 €	250,00 €
La Compagnie c'est chaud	250,00 €	250,00 €	250,00 €
Enfants Ukraine 01	250,00 €	250,00 €	250,00 €
Formans country road	250,00 €	250,00 €	250,00 €
Fanfare pour classe annuelle des conscrits	250,00 €	250,00 €	250,00 €
Les copains du vieux four	250,00 €	250,00 €	250,00 €
Gym rythmique St Didier Saône Vallée			250,00 €
PASAE	500,00 €		500,00 €
UNION DES COMMERCANTS	500,00 €	500,00 €	500,00 €
SOU DES ECOLES LAIQUES	500,00 €	500,00 €	500,00 €
AMICALE DES BOULES JOYEUSES DES BRUYERES	750,00 €	750,00 €	750,00 €
SAINT-DIDIER ANIMATIONS	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Association ile aux enfants	500,00 €	500,00 €	500,00 €
ASSOCIATION "L'ILE AUX ENFANTS"	600,00 €		600,00 €
ASSOCIATION "L'ILE AUX ENFANTS" CENTRE AERE	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
Cœur d'Ain Félines			250,00 €
Form ados	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	2 664,00 €	1 954,00 €	1 564,00 €
CROIX-ROUGE	150,00 €	150,00 €	150,00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	150,00 €		150,00 €
Banque alimentaire	150,00 €	150,00 €	150,00 €
COLLEGE JEAN MOULIN	194,00 €	194,00 €	194,00 €
RASED (OCCE-Psychologue scolaire)	260,00 €		260,00 €
ADMR	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Ain Câlin de Guess	500,00 €	500,00 €	
Saône Vallée Tennis de Table	150,00 €		150,00 €
Le Courtil des Courils	600,00 €	600,00 €	
Académie de la Dombes	150,00 €		150,00 €
Union fédérale des combattants de l'Ain	160,00 €	160,00 €	160,00 €

TOTAUX	20 764,00 €	18 454,00 €	20 164,00 €
BUDGET	23 000,00 €	23 000,00 €	23 000,00 €
Reste à répartir	2 236,00 €		2 836,00 €
Subvention exceptionnelle ain calin de guess pour récupérer 2024	500,00 €	500,00 €	
Subvention exceptionnelle Enfants ukraine 01	750,00 €	750,00 €	
Subvention exceptionnelle ASDCR	160,00 €		160,00 €
Reste à répartir	826,00 €		2 676,00 €
Total Versé		19 704,00 €	
Non distribué vis-à-vis enveloppe globale		3 296,00 €	
	BP2025	Versé 2025	BP2026

Une copie de la présente délibération sera transmise au Trésorier de la commune

Ainsi fait et délibéré le 03 mars 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

Le secrétaire de séance
Sylvain PERRAUD